

Moulin à eau, bief et les abords du moulin

● Site classé

Commune(s)

Sainte-Eulalie-d'Ans

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

Type(s) de site

B Patrimoine bâti protégé isolément

Date(s) de protection

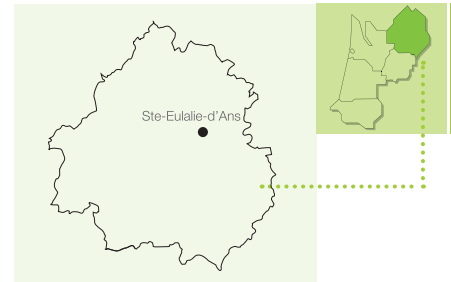
15 mars 1976 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

1 ha

Référence(s) SIG

SCL0000534



Motivation initiale de la protection



L'inspecteur des sites en charge de ce dossier justifia la protection avec les arguments suivants :

« La vallée de l'Auvézère, particulièrement pittoresque, compte encore quelques rares moulins à eau qu'il importe de protéger par un classement afin d'éviter que les nouveaux propriétaires – pour qui ces bâtiments sont devenus résidences secondaires – apportent des modifications inesthétiques à des constructions typiques, rares témoignages d'une activité artisanale, aujourd'hui disparue.

[...] Le moulin de Sainte-Eulalie-d'Ans possède encore toutes les installations qui permettaient de moudre le blé, et il se situe dans un site naturel très remarquable déjà inscrit à l'inventaire des sites.

Ce classement gèlera le site et évitera que des modifications puissent être apportées à un ensemble traditionnel. Outre le moulin, à noter l'intérêt présenté par le bief, une petite île et le cours d'eau ».

Etat actuel du site



L'île, le bief et le moulin présentent une végétation luxuriante qui participe au cadre du moulin. Ce dernier a conservé les caractéristiques qu'il présentait lors du classement en 1976 et aucune modification extérieure n'a été apportée à ce bâtiment.



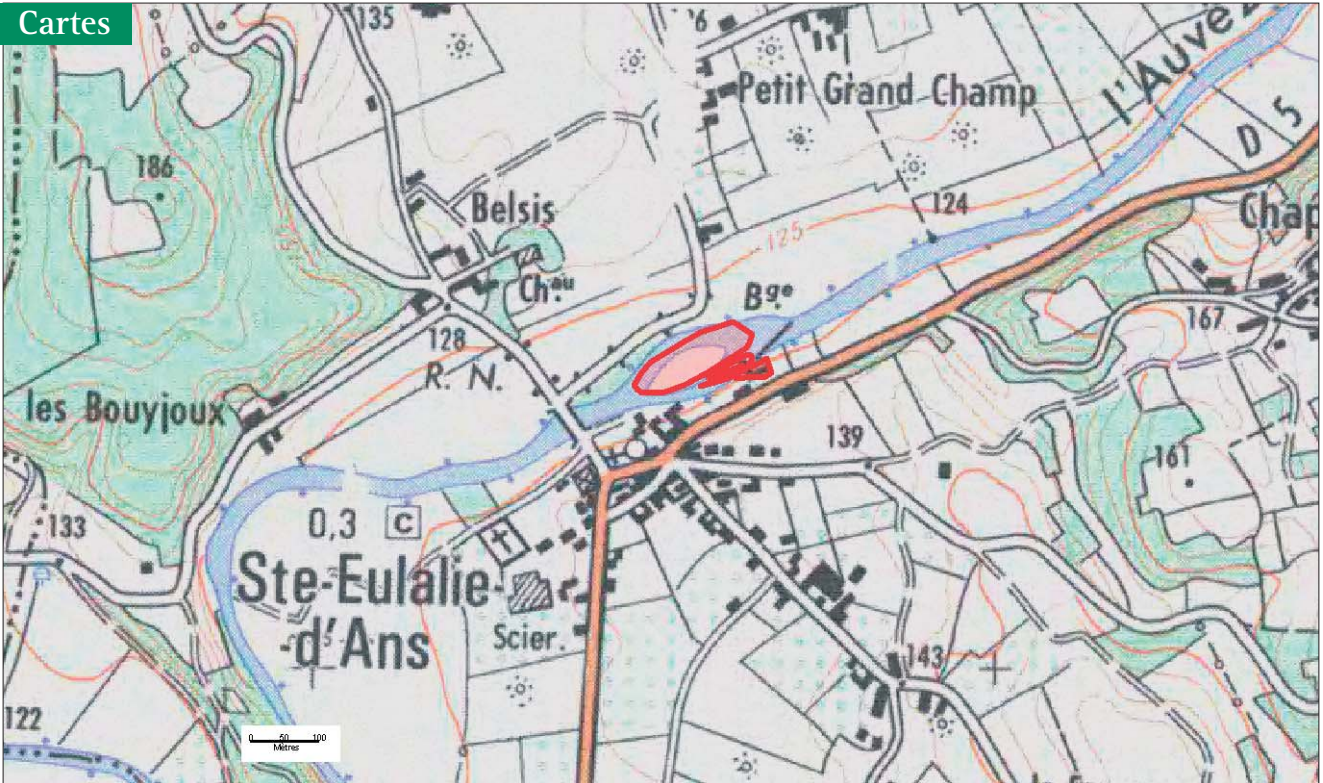
Le bief et le circuit de l'eau était plus lisibles à l'époque de la protection. Aujourd'hui, ces éléments sont masqués par la végétation envahissante.

Enjeux et préconisations

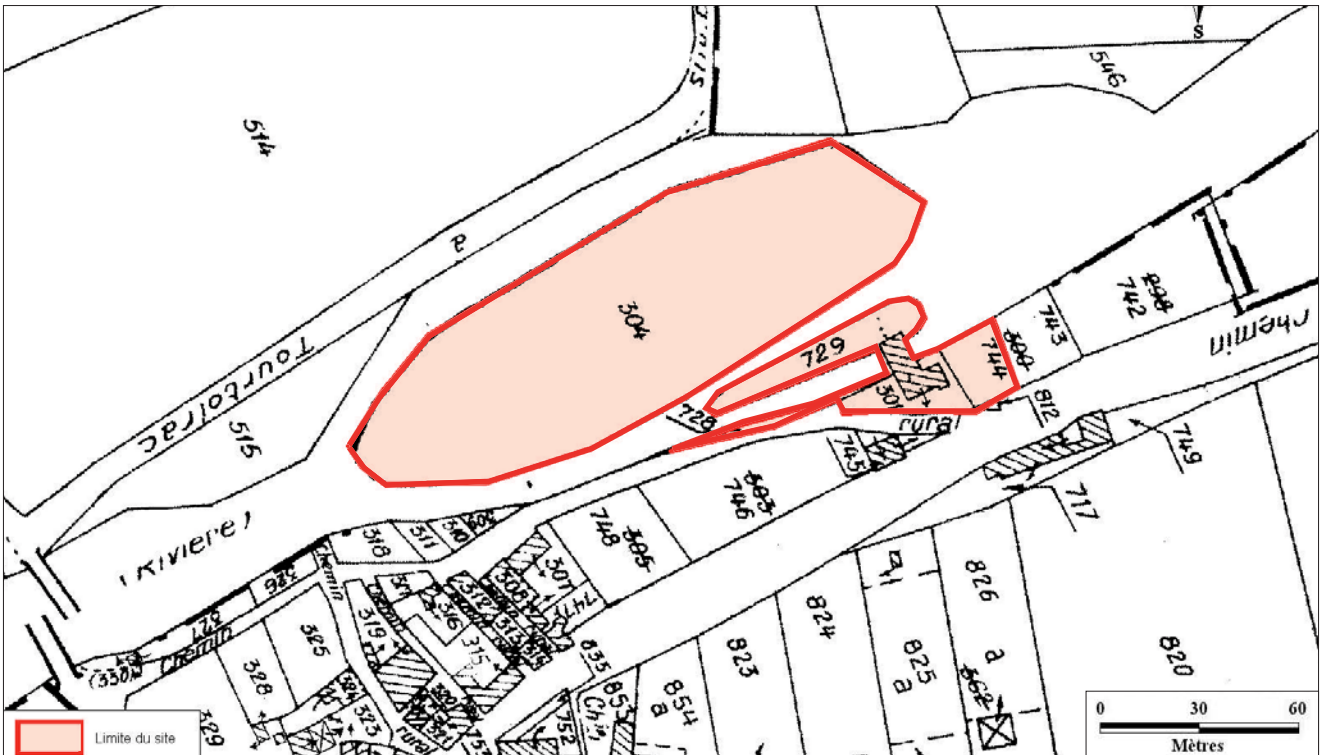
Entretien le bief et les berges afin de préserver la lecture du fonctionnement du moulin et de son alimentation par le bief.

Rédaction 2006

Cartes



© IGN scan 250 2007



Source : ©BD Parcellaire - IGN 2007, droits réservés

Moulin à eau, bief et les abords du moulin